

PUBLIÉ LE 18/11/2026

Tensions en furosémide 20 et 40 mg : l’ANSM met en place de nouvelles mesures pour permettre la continuité de traitement des patients

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ - MÉDICAMENTS

Les fortes tensions d’approvisionnement sur les médicaments à base de furosémide 20 mg et 40 mg se poursuivent et devraient durer encore plusieurs mois en 2027. Pour limiter les risques de rupture de traitement des patients, l’ANSM renforce les mesures déjà prises et initie des actions complémentaires.

Les difficultés d’approvisionnement du marché par le laboratoire Viatris persistent. Dans ce contexte, en sus des mesures déjà engagées pour limiter les conséquences de ces difficultés pour les patients, nous poursuivons la mobilisation de l’ensemble des laboratoires produisant du furosémide et nous mobilisons les pharmacies agréées pour la mise en place de préparations magistrales de furosémide.

Renforcer la disponibilité et favoriser une répartition équitable des médicaments disponibles sur le territoire

À la demande de l’ANSM, certains laboratoires commercialisant des médicaments à base de furosémide 20 et 40 mg ont avancé leurs approvisionnements et augmenté temporairement leur production afin de compenser en partie les tensions actuelles.

Des importations de médicaments équivalents, dont certains ont pu être identifiés grâce au mécanisme de solidarité européenne, sont en cours afin de renforcer les approvisionnements. En raison de mises à disposition ponctuelles de conditionnements en boîtes pouvant aller jusqu’à 90 ou 100 comprimés, la dispensation à l’unité sera rendue possible dans les prochains jours, afin de permettre aux pharmaciens d’adapter les quantités délivrées aux besoins des patients dans la limite d’un mois de traitement.

Afin de favoriser la répartition équitable des médicaments disponibles sur l'ensemble du territoire, nous avons décidé d'interdire temporairement les ventes de furosémide par les laboratoires directement aux pharmacies d'officine en France hexagonale. Cette mesure vise à privilégier la distribution par les grossistes-répartiteurs, qui doivent approvisionner toutes les pharmacies, et à éviter que certaines officines ne disposent de stocks quand d'autres en manquent, y compris au sein d’un même territoire. Cette interdiction est prévue pour une durée de trois mois et pourra être levée plus tôt si la situation le permet, ou renouvelée si nécessaire.

Poursuivant un objectif de santé publique, nous demandons également aux grossistes-répartiteurs de veiller à la répartition équitable des stocks disponibles entre les pharmacies, sur l'ensemble du territoire national, conformément aux engagements de la charte signée par l’ensemble des acteurs de la chaîne du médicament

Pour les Drom-Com, nous avons demandé aux laboratoires d’assurer les approvisionnements selon les modalités habituelles.

Des préparations magistrales pour remplacer les médicaments indisponibles

Nous publions une recommandation de remplacement permettant aux pharmaciens de remplacer, à titre exceptionnel et temporaire, les comprimés à base de furosémide prescrits, indisponibles, par une préparation magistrale de gélules de furosémide 20 et 40 mg, sans que le patient présente une nouvelle ordonnance.

Consultez la recommandation de remplacement du 10/11/2026

Nous assurons un suivi très attentif de l’évolution de la situation tant en termes d’approvisionnements par les

laboratoires que de disponibilité dans les pharmacies. Nous restons pleinement mobilisés pour prendre toutes les mesures nécessaires à la continuité des traitements et limiter autant que possible les conséquences de ces tensions.

Information pour les pharmaciens

Si le médicament à base de furosémide 20 mg ou 40 mg prescrit n'est pas disponible, vous pouvez le remplacer par une préparation magistrale de furosémide, sans nouvelle prescription médicale.

- Consultez la recommandation de remplacement

Remettez systématiquement aux patients à qui vous dispensez pour la première fois une préparation magistrale de furosémide la fiche d'utilisation contenant les informations importantes concernant les préparations magistrales.

- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale furosémide 20 mg
- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale furosémide 40 mg

Information pour les médecins

Nous demandons aux médecins de continuer à limiter les initiations de traitement, réévaluer la pertinence de poursuivre le traitement par furosémide 20 mg ou 40 mg lors du renouvellement de la prescription et privilégier quand c'est possible un autre médicament dans le respect des recommandations en vigueur, selon la situation du patient.

Information pour les patients

Si le médicament prescrit par votre médecin n'est pas disponible, votre pharmacien pourra vous dispenser des gélules de furosémide sous forme de préparation magistrale dans les mêmes conditions que votre médicament habituel.

Votre pharmacien vous remettra également une fiche d'utilisation : lisez-la attentivement avant de prendre votre médicament.

Une préparation magistrale est un médicament préparé spécialement par un pharmacien, pour un patient, sur prescription médicale, lorsqu'aucun médicament disponible ne répond à ses besoins.

- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale furosémide 20 mg
- Consultez la fiche d'utilisation de préparation magistrale furosémide 40 mg

TENSION D'APPROVISIONNEMENT

PUBLIÉ LE 21/09/2026 - MIS À JOUR LE 18/11/2026

Spécialités à base de furosémide 20 mg et 40 mg en comprimés – [furosémide]

- En lien avec cette information



PUBLIÉ LE 06/10/2026

Point de situation sur les tensions en furosémide 20 mg et 40 mg comprimés

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS



PUBLIÉ LE 22/11/2023 - MIS À JOUR LE 13/10/2026

Charte d'engagement des acteurs de la chaîne du médicament pour un accès équitable des patients aux médicaments

DISPONIBILITÉ DES PRODUITS DE SANTÉ
MÉDICAMENTS